

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Pelletan à Cahors

Inauguration du buste de de VERNINAC

Ancien Vice-Président du Sénat

Ancien Président du Conseil général du Lot

Dès le matin, les boulevards de notre ville présentent une animation exceptionnelle.

De nombreux groupes circulent, dans l'attente fébrile d'un grand événement, et l'on reconnaît parmi les promeneurs beaucoup de vieux lutteurs campagnards.

La réception du vaillant Ministre de la marine, du ferme républicain Pelletan, fait l'objet des conversations cependant que de nombreux préparatifs de décoration étaient faits par la population si républicaine de notre ville.

Les démocrates veulent, nombreux, dignement fêter la République, et s'assemblent déjà aux premières heures dans l'attente d'une grande manifestation.

Cahors veut faire bien : la réception de Pelletan comptera dans cette ville dévouée aux idées démocratiques.

Cahors veut montrer, quoi qu'en disent les cléricaux dans les feuilles mélinistes, que Pelletan est l'incarnation de l'idée républicaine, laïque et sociale.

Aussi quand, à 9 heures, les tambours et la musique du 7^e de ligne descendent les boulevards pour se rendre à la gare, sur tout le parcours se presse toute une foule, toute une population.

A la Gare

Dès que le train entre en gare, à 9 h. 30, une immense clameur s'élève de la foule compacte qui se trouve sur les quais, et parmi laquelle sont de nombreux députés, sénateurs dont on trouvera la liste plus loin.

De tous côtés on crie : « Vive Pelletan ! vive la République ! »

Dans la salle d'honneur, où se trouvent les autorités, M. le Maire présente les adjoints, le Conseil municipal et les fonctionnaires municipaux.

M. Pelletan a un mot aimable pour tous, puis M. le Maire salue le ministre dans les termes suivants :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Au nom de la population cadurcienne et au nom de nos compatriotes venus de tous les points du Département, le Maire de Cahors est heureux de vous offrir ses respectueux hommages et de vous souhaiter la bienvenue dans nos murs. L'affluence qui vous entoure vous dit plus éloquemment que je ne saurais le faire, avec quelle impatience votre visite était attendue. L'accueil sympathique qui vous est réservé,

justifiera, j'en suis sûr, le renom de notre vieux Quercy, toujours hospitalier, généreux et patriote.

M. Pelletan remercie M. le Maire de l'accueil qui lui est fait. Il sait que cet accueil s'adresse non à un homme, mais au gouvernement et mieux encore au principe républicain que représente ce gouvernement et auquel les populations du Lot sont si fermement attachées. En terminant, il se déclare très touché de l'accueil si sympathique qui vient de lui être fait.

En route

Aussitôt le cortège se forme et s'avance sur le quai extérieur de la gare.

La foule immense qui est massée dans la cour où le 7^e de ligne assure le service d'ordre, fait au vaillant démocrate une ovation indescriptible.

Les cris de : Vive la République ! Vive Pelletan ! sont très nourris cependant que la musique militaire joue la *Marseillaise*.

Les voitures s'ébranlent et, entre des haies ininterrompues de soldats et de spectateurs sympathiques, se dirigent vers le monument Gambetta.

Dans les voitures avaient pris place : MM. Pelletan, Pauliac, président du Conseil général, le Préfet, le maire de Cahors.

MM. Cocula, général Penaud, Talou, Malvy fils.

MM. Vival, Rey, Burfin, Maurice Sarraut.



MM. Rolland, Labrousse, Sénac, Lachaud, sénateurs.

MM. Bourrat, Bussière, députés, Iscard, Relhié.

MM. Mazières, l'officier d'ordonnance du Ministre, les Sous-préfets du Lot.

MM. le Secrétaire général, le Colonel, représentant le général Tisseyre, Ripoché, chef du cabinet militaire du Ministre.

MM. Parazines, la Commission des fêtes de Cahors, Bauzin, chef de cabinet, les membres du Conseil général et du Conseil municipal et les représentants de la *Dépêche*, du *Réveil du Lot*, de la *France*, du *Réformateur*, de l'*Union Républicaine*, du *Journal du Lot*.

Sur tout le parcours de la gare au monument Gambetta, une foule immense salue avec enthousiasme le Ministre qui se dirige, avec tous ceux qui composent le cortège officiel, au pied du monument Gambetta.

De vives acclamations retentissent alors, poussées par des milliers de citoyens qui sont groupés devant le monument.

M. Pelletan salue et admire la statue de notre illustre compatriote, du grand républicain Gambetta ; en ce moment de splendides bouquets sont offerts par des jeunes filles au Ministre qui remercie chaleureusement.

L'*Avenir cadurcien* joue la *Marseillaise* et la foule des citoyens entonne l'*Internationale*.

Le cortège se reforme ensuite et se rend

à la préfecture en passant dans la rue de la Liberté.

Sur la place de la cathédrale, la foule immense éclate en vivats répétés : vive Pelletan ! vive la République !

M. Pelletan et le cortège officiel entrent dans la cour de la préfecture où le Ministre est reçu par M. le Préfet et les membres du Conseil général.

M. Pelletan se rend dans les appartements qui lui ont été réservés dans l'hôtel de la Préfecture, pour prendre quelques instants de repos en attendant l'heure des réceptions.

Les Réceptions

Les réceptions commencent à 11 heures. En pénétrant dans le salon, M. Pelletan serre fort aimablement la main à tous « ses chers confrères » de la presse.

Les chefs de service se présentent seuls tout d'abord et prennent place derrière le Ministre. Ils présenteront leur personnel selon l'ordre dressé par le... protocole !!!

A mentionner cependant les paroles de l'évêque :

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je me rends très volontiers à l'invitation qui m'a été adressée. Je viens offrir l'hommage de notre profond respect à l'un des membres les plus éminents du Gouvernement de la République française. Voulez-vous me permettre de vous dire, M. le Ministre, combien je trouve de bon vouloir et de courtoisie pour les actes de mon administration dans le représentant du Gouvernement à Cahors ce dont je le remercie.

Le Ministre dit qu'il sait le respect qu'on doit à la religion et aux convictions sincères. Il prend acte des paroles de l'évêque et le remercie de ses déclarations.

M. Fournier, juge, en l'absence du Président du Tribunal civil, présente les membres du Tribunal ; il assure le Ministre de la sympathie de tous et déclare que le Tribunal de Cahors s'efforcera toujours d'appliquer les lois dans un esprit de progrès et de réforme.

Le Ministre remercie M. Fournier des paroles qu'il vient de prononcer ; il ne doutait pas du respect des juges de Cahors pour les lois démocratiques ; il est convaincu que ces lois seront toujours appliquées ici sans esprit de parti, c'est pourquoi il est heureux de saluer les membres du Tribunal.

M. Cayla, président, déclare que par la nature de ses fonctions, le Tribunal de Commerce doit rester étranger à la politique, mais il tient, au nom de ses collègues, à assurer le Ministre, de l'attachement des membres du Tribunal à la République.

M. Pelletan le remercie.

M. Pauliac, sénateur, présente les membres du Conseil général. Il dit combien l'Assemblée départementale du Lot, est attachée aux institutions démocratiques et combien elle est heureuse de recevoir le vaillant Ministre de la Marine.

M. Pelletan répond qu'il éprouve une grande satisfaction à se trouver en contact avec les représentants de ce département et à toujours eu l'esprit démocratique, cet esprit qui bat au fond de tous nos cœurs. Je connais, poursuit-il, depuis longtemps un certain nombre d'entre vous à plus d'un titre et suis heureux de vous serrer la main, à tous, dans un esprit de communion démocratique.

On introduit les membres du Tribunal de Figeac. Le Président déclare que les magistrats de province sont toujours très heureux de saluer un membre du Gouvernement Républicain, c'est, pour ceux qui sont chargés de l'application des lois un véritable réconfort.

Le Ministre remercie et est heureux de constater les bons sentiments des membres des Tribunaux du Lot.

M. Mazières présente ensuite les membres du Conseil d'arrondissement de Cahors. Il assure le Ministre des bons sentiments de cette Assemblée qui désire la marche en avant et la réalisation des réformes sociales dont vous êtes, dit-il, un vaillant défenseur. Nous sommes heureux de saluer en vous le travailleur intègre, le travailleur intrépide, le vaillant Ministre en lequel la démocratie a placé toute sa confiance (*Applaudissements*).

Le Ministre remercie et dit que de pareilles paroles sont la plus belle récompense et le vrai réconfort des Membres du Gouvernement. Il est heureux de constater ces sentiments de fidélité à nos principes communs et de foi dans l'idéal de justice et de liberté qui est notre but.

M. Costes présente les Membres du Conseil Municipal de Cahors qui sont heureux de présenter leurs hommages au représentant du Gouvernement de défense et d'action républicaines. Il ne fera pas longuement leur éloge; ils ont fait leurs preuves; leur dévouement est acquis à la cité et aux intérêts supérieurs de la République et de la démocratie.

Nos cœurs, dit M. Pelletan, battent à l'unisson pour la démocratie, c'est vous dire combien je suis heureux de constater votre sympathie et vous remercie de votre accueil si cordial.

A M. Delpech, le vieux et vénéré lutteur, le Ministre serre longuement la main et salue en lui la vaillante phalange républicaine de 48.

M. Maurellet, inspecteur d'Académie, est ensuite introduit avec une très nombreuse phalange d'instituteurs et d'institutrices; parmi eux se trouvent, en robe, les professeurs du Lycée Gambetta présents à Cahors.

En termes excellents et d'une voix vibrante, M. Maurellet dit que c'est une joie pour lui de présenter les deux enseignements primaire et secondaire, dont le dévouement et l'attachement à la République ne fait doute pour personne. Sa joie s'accroît de ce fait que la présentation a lieu devant un ministre dont le nom est doublement cher au parti républicain. Il termine en disant que le personnel enseignant compte sur toute la bienveillance du gouvernement.

Le ministre répond: je vous remercie des paroles trop flatteuses que vous venez de prononcer. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, j'ai admiré en venant à la Préfecture votre beau lycée, en quelque sorte historique dans toute la France en ce qu'il a donné un citoyen qui a porté si haut le nom de notre pays.

Les professeurs de l'enseignement secondaire ont une haute mission et c'est en vain qu'on essaie de les tourner contre la masse.

Un pareil divorce ne pourrait s'accomplir sans une diminution de la patrie et sans un grand péril pour son avenir.

Quant à Mesdames les Institutrices et aux vaillants instituteurs, ils constituent l'avant-garde. Nous savons avec quel mérite ils soutiennent le bon combat, sous la meilleure forme, celle qui consiste à former les mœurs, le caractère et à ouvrir le cerveau.

Le gouvernement de la République a fait ce qu'il a pu pour rendre à ce personnel la dignité qu'il aurait dû toujours avoir et pour

améliorer sa situation, qui n'est pas, nous le savons tous, ce qu'elle devrait être. Nous sentons toujours un sentiment de sympathie particulière du fond du cœur quand nous sommes en présence des hommes vaillants qui sont chargés de former l'âme des citoyens.

L'Evêque présente ensuite le clergé de la ville et s'exprime à peu près ainsi:

Mes prêtres, M. le Ministre, sont fidèles aux obligations de leur charge. Si le bonheur de l'homme consiste dans les principes qui régissent sa vie morale et les ressources qui soutiennent sa vie matérielle, je crois pouvoir affirmer que mes prêtres s'intéressent à l'un et à l'autre et travaillent à rendre heureux ceux qui leur sont confiés.

La voix du sang après la voix de Dieu les pousse à l'accomplissement de ce devoir, car ils sont tois nés, M. le Ministre, au milieu des populations qu'ils évangélisent.

Vous voudrez bien reconnaître, je pense, M. le Ministre, que par là même ils contribuent à former autour d'eux ces habitudes de conscience éclairée, du devoir courageusement accepté, du travail persévérant, de sage modération, ils concourent au développement et à la sécurité d'une grande nation comme la nôtre.

Voulez-vous me permettre de vous dire que les vertus que je viens de rappeler ont été un jour mises en relief par M. votre père, en 1866, — j'étais jeune, je m'en souviens — elles ont été portées dans la plupart des chaires de France parce qu'elles étaient l'expression de la Vérité.

Le Ministre remercie d'avoir évoqué le souvenir de son père.

On ne peut penser autrement qu'en altérant la vérité, en la transformant, ce qui ne peut qu'amener un état violent de conflit qui est déplorable pour tout le monde. Je crois comprendre dans vos paroles que tel n'est pas votre esprit et que vous désirez pour votre religion qu'elle soit pratiquée conformément à son esprit, je vous en félicite et je suis heureux de voir votre respectueux clergé dans les sentiments que vous dites.

Viennent ensuite les juges de paix, Le Commissaire de police, L'Ingénieur en chef, Le Directeur de l'Enregistrement, Le Directeur des Contributions directes, Le Directeur des Contributions indirectes, Le Directeur des Tabacs et leur personnel.

Le personnel des Postes est présenté par M. Mandon, Sous-Inspecteur en l'absence du Directeur et de l'Inspecteur.

Le Caissier de la Banque de France représente seul cette administration.

Passent encore, Les chefs de service départementaux, Les chefs de Divisions et employés de la Préfecture.

Pour tous M. Pelletan a un mot aimable. Puis les officiers, qui sont au grand complet sont présentés par le colonel Jacquin qui d'une voix assurée s'exprime à peu près ainsi.

Monsieur le Ministre, j'ai l'honneur de vous présenter les officiers de la place et du 7^e de Ligne. Je puis vous affirmer que tous sont dévoués aux institutions Républicaines que le pays s'est données. L'armée n'a qu'un but: travailler sans relâche à l'éducation morale et physique des hommes que l'on lui confie. L'armée est l'école du dévouement, du patriotisme et de la solidarité.

Le Ministre félicite chaudement le Colonel Jacquin des paroles qu'il vient de prononcer. Ayant l'honneur, dit-il, d'être placé en tête de l'armée navale, cette sœur de l'armée de terre, il sait quel est le mérite des officiers et de quelle manière ils s'acquittent de leur devoir envers la patrie. Aussi notre sympathie est-elle profonde pour ce corps d'officiers, qui sait que la République l'a toujours aimé et il suffirait de regarder la statue qui se trouve sur une place de cette ville pour être convaincu que les institutions civiles et militaires sont indissolublement liées. Le Ministre rend justice au loyalisme de l'armée et remercie encore le Colonel Jacquin des paroles qu'il a prononcées.

M. Costes présente encore les maires du département et se porte garant de leur dévouement à la République.

Le Ministre dit combien il est heureux de la sympathique démarche des maires du Lot. Nous, combattons tous, dit-il, sous le même drapeau et c'est une joie pour moi de recueillir, ici, cette nouvelle marque de sympathie pour la République.

Viennent encore: Une délégation des cantonniers reçus avec l'affabilité dont le Ministre ne s'est pas

départi depuis le début des réceptions;

Le Bureau du Cercle de la Jeunesse laïque qui est présenté par M. Ernest Talou, Conseiller général qui s'exprime dans les termes suivants:

En l'absence très regretté de notre ami M. de Monzie, Président d'honneur du Cercle, j'ai l'honneur de vous présenter le bureau et la délégation du Cercle de la jeunesse laïque.

Peut-être pensez-vous M. le Ministre que votre présence à notre Cercle si vous voulez bien comme nous l'espérons l'en honorer sera un encouragement pour des jeunes gens qui tous, bourgeois ou ouvriers, étudiants ou travailleurs de la main, tous n'ont en se réunissant qu'un unique but s'instruire dans leurs cordiales relations de chaque jour et surtout travailler à libérer leur pensée.

M. Pelletan remercie chaleureusement, félicite nos jeunes amis du but qu'ils poursuivent et il se rendra avec plaisir à l'invitation qu'ils lui adressent. Il ne dit donc pas adieu, mais au revoir.

La Loge maçonnique de Figeac présente enfin ses hommages à M. Pelletan.

Il la remercie et déclare que l'œuvre de la Maçonnerie procède des mêmes principes que ceux de nos pères de 93.

Les présentations sont terminées.

Le Banquet

Les réceptions terminées, le cortège officiel se reforme et se rend sous la Halle où doit avoir lieu le banquet démocratique.

650 convives environ ont pris place et lorsque le Ministre de la Marine fait son entrée d'enthousiastes acclamations: vive Pelletan, vive la République et de vifs applaudissements éclatent.

A la table d'honneur sont assis tous les personnages politiques, les autorités civiles et militaires que nous avons citées plus haut.

Devant chaque convive est placé un menu artistiquement illustré par M. Roubaud, professeur au lycée, conservateur du Musée.

Dès que la table d'honneur est complète, le repas est servi.

En voici le menu:

- MENU
- Hors-d'Œuvre
 - Saucisson, Sardines et Beurre
 - Poisson
 - Filet de Bœuf à la Parisienne
 - Flageolet Bretonne
 - Gigots de Mouton Rôtis
 - Entremets
 - Croquebouche
 - Dessert
 - Fromages, Fruits et Biscuits
 - Café — Cognac

Le service a été fait d'une façon exacte et parfaite.

Au dessert, quand le café fut versé dans les verres, le Préfet se lève et prononce le discours suivant:

Discours de M. le Préfet

MONSIEUR LE MINISTRE, MESSIEURS,

Il y a quelques mois à peine, M. le Ministre, lors de votre voyage dans le Midi, vous avez bien voulu me permettre d'aller vous saluer à la gare de Cahors, j'eus la satisfaction de me présenter à vous accompagné de M. le colonel commandant d'armes, de tous les chefs de service et d'un cortège nombreux d'ardents républicains qui, spontanément et malgré l'heure matinale, s'étaient empressés de se joindre à moi pour apporter leurs hommages au vaillant démocrate que sa haute valeur et son infatigable dévouement à la chose publique, ont tout naturellement porté au département de la marine. (*Applaudissements*).

Votre réponse aux souhaits unanimes dont j'étais l'interprète alla au cœur de tous; vous nous dites l'attrait particulier qu'avait pour vous la patrie de Gambetta et nous fîtes espérer que vous ne résisteriez pas à la première occasion qui vous serait offerte de visiter notre département et la ville si républicaine de Cahors. (*Nouveaux applaudissements*).

Cette occasion s'est présentée et nous nous sommes souvenus de votre promesse éventuelle.

En acceptant de venir présider l'inauguration du buste de M. Charles de Verninac, ancien vice-président du Sénat et Président du Conseil général du Lot, dont je me reprocherais de ne pas évoquer la mémoire, vous nous avez donné M. le Ministre, un précieux témoignage de votre sollicitude et les populations de ce département vous seront toujours reconnaissantes d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de leurs représentants. (*Bravos*).

Pour être bien jugé, le Lot, M. le Ministre, doit être vu de près. A distance il n'est que la patrie de Gambetta. En le parcourant, comme vous vous le proposez, vous verrez que ce pays a su garder, en même temps que la fidélité à la mémoire du grand tribun, la générosité de son patriotisme, l'ardeur et la sincérité de ses convictions. (*Applaudissements*).

Ne recherchez pas ailleurs que dans ces sentiments la joie des acclamations qu'il adresse

en votre personne, non seulement au ministre réformateur, mais encore au vétéran des luttes démocratiques qui fut toujours sur le front des lignes républicaines: dans la presse, et à la tribune, à l'homme enfin qui, — l'expression est de vous M. le Ministre, — « appartient passionnément à la cause de la Révolution ». (*Vifs applaudissements*).

C'est aussi que le temps n'est plus de ces gouvernements qui voulaient faire marcher la France en la poussant aux épaules et en lui imprimant un brutal et vigoureux demi-tour à droite. La France marche seule aujourd'hui d'un pas ferme et d'une allure hardie à la suite du Gouvernement de défense et d'action républicaine que préside avec tant d'autorité M. Emile Combes. (*Salve d'applaudissements. Cris de vive Combes!*)

Et lorsqu'on voit tous les jours de tous les points du pays parvenir au Gouvernement des adresses de félicitations et d'encouragement, c'est que la direction est bonne et conforme à ses aspirations.

Ces adresses de félicitations sont en même temps des hommages répétés au chef de l'Etat qui dans sa haute sagesse, a su faire choix, pour les placer à la tête des affaires publiques, d'aussi résolus serviteurs de la volonté nationale. (*Bravos*).

Les inoubliables événements de ces derniers temps et le prochain voyage des souverains Italiens à Paris, nouvelle manifestation du respect et de l'estime qu'inspire la France républicaine, (*applaudissements*) me rendent plus précieux encore l'honneur qui m'est dévolu de porter la santé de celui qui va recevoir, en son nom, ces témoignages de sympathies internationales.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de M. Emile Loubet, Président de la République Française. (*Salve d'applaudissements*).

M. le Maire se lève et prononce l'allocution suivante:

Discours de M. Costes

MONSIEUR LE MINISTRE,

Permettez-moi d'être l'interprète des Membres de cette patriotique assemblée et de nos compatriotes venus de tous les points du Département en vous exprimant notre profonde gratitude pour le grand honneur que vous faites aujourd'hui à notre chère cité.

Vous avez bien voulu nous donner un témoignage de haute sympathie en venant présider à l'inauguration du buste d'un des enfants les plus aimés et les plus vénérés de la démocratie républicaine du Lot. Merci. (*Bravos*).

Des voix plus autorisées vont faire entendre tout-à-l'heure des paroles éloquentes sur les qualités éminentes dont était doué l'honoré et à jamais regretté M. de Verninac. Elles nous retraceront la vie de cet homme de bien, toute faite de probité et d'honneur, de dévouement et de sacrifices. Elles nous rappelleront des luttes mémorables dans lesquelles notre cher disparu était toujours au premier rang, et qui lui valurent une des plus hautes situations qu'un homme politique puisse envier, et où il ne cessa de mener le bon combat jusqu'au jour où la mort impitoyable l'a terrassé au moment même où il mettait son éloquence entraînant et persuasive au service de nos institutions. (*Applaudissements*).

Ai-je besoin de dire combien notre assemblée départementale était heureuse et fière de l'avoir à sa tête. Pouvait-elle avoir en effet, un guide plus sûr, un conseiller plus éclairé. Aussi bien, en ce jour de commémoration, nous félicitons tous, M. le Ministre, de vous avoir au milieu de nous, pour rendre un dernier hommage à cette chère mémoire.

N'y aurait-il pas, maintenant, M. le Ministre, quelque ingratitude de notre part si je ne vous exprimais ici notre reconnaissance particulière pour vous être rendu, dès votre arrivée dans nos murs, au pied du Monument que Cahors a élevé à l'unde ses plus illustres enfants. (*Vifs applaudissements*).

Vous n'avez pas voulu quitter la patrie de Gambetta sans offrir à cette glorieuse mémoire, qui ne cesse de grandir aux yeux de la postérité, un nouvel hommage de respect et d'admiration. (*Bravos prolongés*).

Ah! c'est que cette image vénérée est pour nous et sera pour les générations futures le perpétuel mémorial d'une intelligence d'élite et d'un grand caractère unis au plus ardent patriotisme. Pouviez-vous, en effet, oublier la part glorieuse qui échet au grand patriote dans la grande tâche de la défense nationale.

Il ne désespéra pas de la fortune de la France et sauva l'honneur du pays.

Cette tâche, M. le Ministre, vous la continuez, et non sans gloire, avec le concours de vos éminents Collègues. (*Bravos*).

Vous, M. le Ministre, par la sagesse de votre administration dont la bienveillance ne se sépare jamais de la fermeté, par la vigueur déployée à réprimer les abus et à appliquer les réformes utiles, justes et équitables, enfin par une activité infatigable mise toujours au service du monde du travail, pour lequel la société a aujourd'hui surtout tant de sollicitude.

Conduite par de tels guides, la France, sous l'égide de la République, ne peut que continuer son rôle glorieux dans l'histoire. (*Bravos*).

Il me reste un devoir bien doux à remplir: Au nom de la ville de Cahors, au nom de cette assemblée, je bois à la santé de M. le Président de la République: A cet illustre et éminent Magistrat qui a conquis si vite le respect et la sympathie du pays tout entier.

En faut-il d'autres preuves que les ovations triomphales qui saluent partout son passage à travers la France et l'Europe. (*Bravos*).

Je bois à M. le Ministre de la Marine à M. Camille Pelletan, dont l'énergie, la fermeté de ses convictions républicaines et surtout ses sentiments de profonde affection pour la démocratie, lui ont mérité la haine de toutes les réactions.

Je bois à M. le Président du Conseil, à M. Emile Combes, qui poursuit avec tant de vigueur et de résolution, sans se laisser troubler par les injures de ses adversaires, l'œuvre Républicaine qu'il a entreprise !

A la République ! Une enthousiaste ovation est faite à M. Costes.

M. Rey prend la parole et parle du poids des impôts si lourd pour les cultivateurs. Le public, impatient d'entendre M. Pelletan, n'écoute que d'une oreille très distraite.

Enfin le Ministre de la marine se lève, une ovation surrie l'empêche, pendant plusieurs minutes de prendre la parole. Quand il peut parler, il s'exprime ainsi :

Discours de M. Pelletan

[Nous sommes heureux de donner son discours in-extenso ; nous le devons à l'amabilité de M. Harang, sténographe du Conseil général, appelé par M. le Préfet, pour le compte rendu de la session extraordinaire du Conseil général. Sur notre demande, M. Harang avait bien voulu retarder son départ et mettre son talent au service du journal. Nous l'en remercions bien vivement. A. C.]

Mes premières paroles doivent être destinées à acquiescer une dette de reconnaissance. J'ai été quel peu surpris tout à l'heure de me voir remercier d'avoir accepté l'hospitalité pour laquelle je vous dois, au contraire, des remerciements. Ce n'est pas sans un bonheur profond que j'ai pu me rendre au milieu de vous, au milieu d'amis inconnus qui sont attachés au même drapeau que moi dans ce vaillant département du Lot.

Je puis vous assurer que j'ai pour eux une sympathie profonde, que j'éprouve à leur égard un sentiment de solidarité fraternelle et, comme vous le représentez, vous pouvez être assurés que je suis profondément dévoué aux intérêts et aux besoins de cette démocratie rurale qui compose la majorité et qui fait la force de ce département (Vifs applaudissements).

Où nous l'aimons du fond du cœur, cette démocratie rurale, qu'on a pu égarer passagèrement, mais qui est la plus intéressée à la cause de la Révolution française, aux principes de 89 et de 93, auxquels, hélas ! notre gouvernement républicain doit encore la majeure partie des réformes auxquelles a droit cette démocratie.

Je n'ai pas qualité pour m'étendre sur ce sujet parce que j'empêtrerais sur le terrain d'un certain nombre de mes collègues et que ma situation passagère m'oblige en ces matières à une grande réserve, mais je puis me rappeler tout au moins, puisqu'on parlait de l'égalité devant l'impôt, que j'ai eu l'honneur de défendre le projet d'impôt sur le revenu et que j'ai soutenu à la tribune avec la dernière énergie (Très bien ! très bien ! vifs applaudissements).

Je puis bien rappeler que, dans la lutte contre le renouvellement du privilège de la Banque de France, j'ai demandé qu'on exigeât d'elle un demi-milliard pour le crédit agricole (Nouveaux applaudissements) et qu'enfin, je suis un de ceux qui ont étudié avec un de mes amis qui en était l'auteur, le projet de retraites pour la vieillesse, que j'ai signé avec mes amis du parti socialiste et que j'ai déposé sur le bureau de la dernière Chambre le projet de mon ami Escuyer.

C'est dire qu'en ce qui me concerne, j'ai toujours eu le sentiment profond de cette solidarité de la démocratie française...

Une voix — Nous n'en doutons pas ! De cette démocratie dont les agriculteurs forment la grande majorité. Elle se confond pour moi avec l'idée de la Patrie elle-même et un gouvernement ne serait pas français s'il ne songeait pas à leur rendre la part de droits que mérite leur labeur (Vifs applaudissements).

On m'a parlé aussi de mon vieux ami de Verninac, dont je suis fier de pouvoir venir ici inaugurer le monument. J'aurai l'occasion de m'inspirer dans quelques instants sur les grands services qu'il a rendus à la démocratie, permettez-moi donc de réserver ce que j'ai à dire de lui pour cette occasion plus que prochaine.

Mais, ce que je dois vous dire avant tout, c'est l'émotion que j'ai éprouvée en allant saluer sur votre place publique l'admirable statue de l'homme dans la poitrine duquel a palpité, aux heures les plus décisives de notre histoire, plus que dans aucune autre poitrine, le génie de la Patrie française et le génie de la République (Nouveaux applaudissements).

Et, si je lui rends cet hommage avec une telle émotion, ce n'est pas seulement à cause du grand rôle que Gambetta a joué dans notre histoire, c'est à raison des souvenirs de jeunesse qui se dressent devant moi.

Je suis de ceux qui ont connu Gambetta alors qu'il était encore ignoré du grand public. Je me rappelle encore qu'un jour où nous faisons notre petite insurrection parce qu'on avait chassé des étudiants qui étaient allés proclamer la liberté de pensée à Liège, où j'ai fait mon premier discours révolutionnaire au pied de la statue de Bichat dans l'Ecole de Médecine, où je me suis réfugié après cela au Café Voltaire, on m'a montré un homme, jeune encore, maigre à ce moment-là, avec un œil qui lui sortait sur le côté de la tête ; c'était Gambetta, qui avait fait campagne pour moi aux élections précédentes (Applaudissements).

Où j'ai connu Gambetta jeune et ignoré du grand public, et quelques vieillards se rappellent encore peut-être ce jeune homme, dans lequel débordait déjà l'orateur sublime qu'il portait dans sa poitrine. Je me le rappelle, ce Gambetta, qui, avant de remplir la tribune des éclats magnifiques de sa voix, se faisait une tribune du trottoir où il se trouvait, de la table de café devant laquelle il était assis et faisait trembler les murs étroits des cafés du Quartier Latin ou les voûtes de la conférence Molé de tous les tonnerres impétueux qu'il portait en lui (Nouveaux applaudissements).

Il me semble que je le vois encore, avec ce débordement de vie exubérante qui était une de ses puissances et avec des familiarités riennes et presque triviales de la vie commune au Quartier Latin, avec son influence sur les hommes célèbres du temps, qui venaient déjà en lui un maître de l'avenir... comme il savait mêler, ces dons magnifiques de familiarité qui lui conquéraient tous ceux qui le voyaient, avec les sévères études par lesquelles il se préparait au grand rôle que la destinée lui réservait (Nouveaux applaudissements).

Je puis dire que j'avais l'honneur de lui être associé par la camaraderie du jeune homme. Déjà il semblait avoir la pleine conscience de son rôle futur, déjà il se préparait non au barreau, qui n'a été pour lui qu'un lieu de passage, mais au métier d'homme

d'Etat et de gouvernant, et je puis dire qu'aucun de ses amis n'était surpris de l'audace de ce jeune homme, tant le signe de sa grandeur était déjà irrécusable en lui pour tous.

Voilà comment je l'ai connu ; c'est un temps vers lequel mes souvenirs se reportent avec joie. Ah ! nous avions alors d'autres espérances, et la destinée nous a cruellement trompés ! Nous apercevions déjà, derrière l'Empire ébranlé, les premières lueurs de la République naissante et nous en attendions une aurore magnifique de réformes démocratiques et de grandeur nationale. Nous comptions sans les crimes de l'Empire, sans les derniers crimes, qui devaient précipiter notre malheureux pays dans les abîmes que vous connaissez tous et où il a failli sombrer. (Applaudissements prolongés).

Où, nous marchions alors pleins de foi vers l'avenir, sentant la victoire sur le Deux décembre déjà dans nos mains, nous entretenant de nos espérances, pensant à peine aux périls de l'entreprise ; nous marchions gaiement, avec cette gaieté héroïque que donne la foi au cœur et qui alors était répandue dans toute la France.

Vous savez quel fut le lendemain ; vous savez comment la République en sortit à l'heure même où les désastres succédaient aux désastres et où le territoire français était déjà envahi ! Vous connaissez cette succession effroyable de coups de foudre, qui nous a fait connaître, comme aucune période de l'histoire ne l'avait peut-être jamais pu faire, l'enfer de la défaite, l'enfer de la guerre civile ; vous connaissez cette année terrible, selon le mot du poète... Hélas ! ce grand poète, Victor Hugo, le plus grand homme du siècle, avait bien vu, avec son œil de prophète, le châtiment, et il avait fait un livre qui en portait le titre ; mais il n'avait prévu que le châtiment du criminel, le châtiment du monstre qui avait étranglé les libertés publiques ; il n'avait pas prévu que ce serait la Patrie française qui serait châtiée ; il n'avait pas prévu que, suivant la belle expression de Gambetta, cette grande Némésis qui parcourt l'histoire punirait l'acceptation du 2 décembre et la suppression des libertés publiques par la mutilation de la Patrie et par des désastres sans nom !

Voilà pourtant ce que nous avons sous les yeux. Nous nous sommes réveillés, oui, en République, mais avec la conséquence des crimes de l'Empire, avec notre territoire envahi et nos provinces déjà foulées par les pieds des chevaux de l'ennemi. (Vifs applaudissements).

C'est alors que Gambetta eut son rôle le plus admirable et, sous l'impression même de nos malheurs, retrouva en lui une étincelle de cette flamme sublime qui brûlait nos pères de 92 et de 93, et qui sauva notre patrie commune.

Où, il semblait avoir en lui l'audace à laquelle Danton faisait allusion dans la magnifique évocation dont vous n'avez pas perdu le souvenir ; il semblait qu'en lui renaissait le génie de ces grands commissaires aux armées de la Révolution française, qui ont porté si haut le nom de la Convention, le génie de la guerre, qui transporta au-dessus d'eux-mêmes les Hoche, les Marceau, les Kléber, et la France tout entière tressaillait quand elle vit dans ce jeune homme ardent, à la parole retentissante, le génie de la République armée, que rappelle ce groupe de Rude placé sur un de nos monuments de Paris : une femme aux ailes larges et nommées éplorées, menant le peuple à la victoire et la bouche remplie des chants sublimes.

C'est ainsi que ce jeune homme apparut à la France, et vous vous rappelez quelle activité fébrile il déploya, quel courage il montra devant les coups les plus cruels du sort, comment la défaite même lui servait pour électriser les courages de tous, et quel fut le résultat de ses tentatives : On vit les armées sortir un peu de leur torpeur. Et ce n'est pas moi qui le dis, c'est le roi de Prusse lui-même qui le constate : Il ne me suffit pas, comme à M. Gambetta, de frapper la terre pour en faire sortir des armées !... Quand on vit les armées se multiplier, quand on vit sortir du rang des officiers, des généraux inconnus que l'Empire n'avait pas su apprécier, quand on vit, malgré les plus cruels coups du sort, après toutes les défaites et de nouvelles tentatives plus énergiques encore, quand on vit par instants la victoire ramenée sous nos drapeaux, quand on eut ce spectacle extraordinaire, oh ! alors, toute la France eut un moment d'espérance, mais d'espérance trompée cruellement par des défaites définitives.

Ah ! à ce moment, non, ce n'est pas la France qui manqua au patriote qui la lançait contre l'ennemi ; nos campagnes furent admirables de dévouement ; j'en atteste nos francs-tireurs qui, sachant qu'on serait sans pitié pour eux, harcelaient l'ennemi sur tous les points du territoire, j'en atteste tous ces enfants des chaumières, qu'on ne pouvait pas voir, qu'on ne pouvait pas entendre, et qui, sans un mur, avec un dévouement admirable, marchaient à l'ennemi dans la glace, dans la neige ; j'en atteste tous ces généraux magnifiques dont Gambetta sut reconnaître le mérite ; j'en atteste et Chanzy et Faidherbe, et Jauréguibéry, et Jaurès, à qui nous allons rendre hommage, cet amiral Aube, dont les marins sont descendus de leurs vaisseaux pour servir sur terre et défendre la Patrie Française !

Non, ce n'est pas le génie de la nation qui a manqué pour libérer le territoire national et porter la gloire républicaine aussi haut que l'avaient portée nos pères. Mais, il était trop tard ! nous étions déjà enlacés de tous côtés par les abus passés, enlacés par les abus de l'Empire, qui se continuaient dans l'armée, enlacés par les abus de l'organisation financière, en sorte que Gambetta avait beau essayer d'ouvrir la caisse de ce qu'on a appelé notre trésor de guerre, la caisse lui restait fermée et il était obligé de laisser nos soldats mourir de froid et de faim ! Nous étions enlacés surtout par cette organisation réactionnaire et cléricalle qui, pendant que Gambetta faisait face à l'ennemi, lui tirait dans le dos et soufflait le découragement dans toute la France.

Un jour est venu où l'ennemi a mis le pied sur la tête sublime de la Patrie française, lui a enlevé un morceau de sa chair et où la France a paru diminuée (Bravos).

Diminuée ? ah ! non, citoyens, et moi, qui suis le fils d'un des hommes qui ont présidé à la défense nationale, j'ai le droit de revendiquer pour elle l'honneur qui lui appartient. Nous avons été vaincus, mais c'est la défense républicaine qui, si elle n'a pu sauver une partie de notre territoire, tout au moins a laissé l'honneur debout. Non, il n'a pas coulé en vain, le sang de tous les bons Français qui se sont fait tuer pour sauver à ce moment leur patrie. Le monde a pu comparer l'Empire, avec ses armées qu'on croyait les plus fortes de l'Europe, n'a pas tenu un mois ! avant un mois, une des armées avait capitulé, l'autre était enfermée sous les ordres d'un traître dans les murs de Metz ; et la République, qui avait trouvé la France sans soldats et sans armes, a pendant quatre mois entiers disputé le territoire au vainqueur avec la passion que vous savez. Et alors, après Sedan, après Metz, alors qu'il semblait que la France n'existât plus, elle a été relevée plus haut dans l'estime de l'Europe et du monde. Oui, la patrie matérielle était mutilée, mais la patrie morale était plus grande que jamais, en raison des efforts désespérés faits pour la sauver. Le monde entier a admiré ce peuple, qui ne voulait pas mourir, après avoir été livré par la trahison à la France a senti son patriotisme et elle méritait de se camper magnifiquement dans l'adversité même qui la frappait (Vifs Applaudissements).

Voilà, citoyens, quelle fut l'œuvre militaire de Gambetta. Mais à la faveur de nos désastres, les partis de recul s'étaient organisés : les électeurs, vous le savez, allaient au scrutin sous la conduite des curés, et le lendemain, il a fallu livrer de nouveaux combats, non plus, cette fois, pour la Patrie elle-même, mais pour la République, qui en est inséparable. (Nouveaux applaudissements).

Dans cette lutte encore, Gambetta, je puis le dire, a été l'âme de la France, il a été le chef, il a été l'organisateur, il a été celui qui allait sonner le tocsin sur tous les points de la France, il a été celui qui soutenait tous les courages ; on pouvait voir le Seize Mai succéder au 24 Mai, on pouvait voir les agressions se répéter contre le régime républicain ; Gambetta était toujours là donnant la confiance, et, cette fois, préparant la victoire complète (Bravos prolongés).

Mais, ce n'est là qu'une partie de son Œuvre. Il a jeté un cri qui me semblait entendre encore quand je voyais son image sculptée par l'algues, avec ce geste impérieux et sa bouche large ouverte. Ah ! il a bien vu d'où venaient les coups qui nous étaient portés. On croyait que la lutte était une lutte entre la monarchie et la République. Les partis monarchiques ! dès le début, ils étaient réduits à la dernière impuissance. Lequel d'eux existait donc ? était-ce le parti légitimiste, le plus profondément impopulaire de tous, tué définitivement par l'échec de la restauration monarchique. Etait-ce le parti bonapartiste : tué par Sedan, tué encore par la mort du criminel du 2 Décembre, tué une troisième fois par la mort de son fils. Etait-ce enfin le parti orléaniste, ce parti si bizarre, qu'il se compose de deux éléments ; l'un qui passe son temps à lâcher ses princes, et d'autre part, des princes qui passent leur temps à lâcher leur peuple (Rires et applaudissements). Non, non, ce n'étaient pas ces partis défaits, déjà morts en quelque sorte, et que vous avez vu sur un mot d'ordre venu de Rome, si facilement se rallier, en abandonnant cette idée monarchique dont ils faisaient tant de bruit !

Non, non, ce n'était pas là qu'était la force des ennemis de la Révolution ; elle était dans les intérêts inviolables, dans les vieux abus groupés autour de la puissance religieuse, qui conserve intact, au milieu du XIXe siècle, l'esprit du Moyen-Age ; et c'est ainsi que Gambetta a pu lancer ce cri magnifique que nous devons toujours avoir dans les oreilles : Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! (Salves d'applaudissements).

Où, voilà le cri de toute notre escouade : voilà ce cri qui, inconsciemment, était au fond du cœur de nos pères du Moyen-Age, quand ils livraient à la puissance de l'église la lutte dont la Royauté elle-même a eu sa part ; voilà le cri que nos pères de la Révolution auraient dû pousser, car c'est à l'Eglise surtout qu'ils ont eu affaire dans leur œuvre inouïable.

Voilà ce qui, hélas ! n'a pas été suffisamment le cri de 1848, en sorte qu'on a prié les curés de bénir les arbres de la liberté, ce qu'ils ont fait avec de l'eau bénite empoisonnée, et ces arbres sont morts depuis ! (Rires et nouveaux applaudissements).

Voilà quel eût dû être le cri des victimes du 2 décembre préparé par le cléricalisme, le cléricalisme de tous les siècles ; et j'ose dire que nous serions les derniers des criminels si, ayant reçu entre nos mains les destinées de la République, nous n'en profitions pas pour soustraire à cette puissance cléricalle les armes qu'elle ne tient dans sa main que pour essayer sans trêve d'étrangler, de tuer la démocratie et la République. (Nouveaux et vifs applaudissements).

Voilà, citoyens, les souvenirs et les réflexions qui m'assailent ici, où je sens à côté de moi l'âme du grand patriote auquel j'ai eu l'honneur d'être associé pendant de longues années... Sans doute, j'ai pu avoir quelques dissentiments avec lui, mais il faut oublier toutes ces choses devant la grande figure qu'il a laissée dans l'histoire pour avoir aimé passionnément sa patrie et la République (Bravos prolongés).

Songons à nos devoirs. La République paraît inébranlablement assise aujourd'hui ; rappelons-nous qu'elle ne peut s'enraciner que par les réformes démocratiques. Ah ! ce ne sont pas les privilégiés qui ont fondé la République ; tant qu'ils l'ont pu ils ont lutté contre elle pour l'étrangler ; c'est le peuple, ce sont les masses populaires qui, malgré toutes les intimidations, sont restées fidèles au drapeau de la Révolution et qui nous ont donné le pouvoir que nous tenons dans la main. Nous serions des traîtres si nous n'employions pas ce pouvoir à donner aux masses qui souffrent, les réformes politiques et sociales qui se confondent avec le nom même de la République.

Il ne faut pas que les trois mots que l'on écrit sur nos murs, de liberté, d'égalité et de fraternité et qui ont été l'idéal de nos pères de 1789 et de 1793 soient de vains mots, ils doivent être vrais au point de vue économique comme au point de vue politique. Nous ne sommes pas là pour recevoir de vains honneurs dont nous nous engraisserions, nous sommes là pour faire un bon travail et pour étudier toutes les réformes qui peuvent donner à chacun le prix équitable de son labeur, de son zèle pour supprimer les abus actuels et celles qui peuvent supprimer à la fois les tyrannies du Moyen-Age, les tyrannies cléricalles et, ce qui risque d'être la tyrannie de l'avenir, la tyrannie de la richesse pure et simple, qui serait encore plus odieuse que celles que nous avons eues jusqu'ici.

Nous la ferons grande, cette patrie française, et par les conquêtes intellectuelles, les meilleures que puisse faire un peuple libre, car jamais la France n'a été si grande que quand, suivant sa mission, elle répandait autour d'elle les idées de justice populaire qui ont été la gloire de nos philosophes du XVIIIe siècle, comme elles ont été la gloire de la Révolution, qui s'est faite pour semer des idées.

N'en déplaise à nos accusateurs de la réaction, je ne puis accorder le monopole du patriotisme aux descendants de Coblenz, de ceux qui paraient autrefois pour grossir les rangs des armées étrangères. Nous portons profondément au fond du cœur ces sentiments de la Patrie française et nous sommes résolus à les défendre jusqu'à notre dernier souffle, parce qu'elle est non seulement notre mère matérielle, par le sol qui nous a donné sa sève, mais parce qu'elle est encore le pays qui a semé dans le monde les idées de libre pensée et de justice populaire et que si nous la laissons périr, c'est notre idéal que nous laisserions tomber en même temps.

C'est pour cela, Citoyens, qu'en terminant, je vous demande de boire avec moi à la mémoire du grand Citoyen qui a eu le double honneur pendant sa vie d'être la plus haute incarnation du génie de la République et du génie de la Patrie française. (Salves d'applaudissements).

A la Préfecture L'inauguration du buste de M. Ch. de Verninac

Au moment où la mémoire de l'ancien président du Conseil général du Lot est solennellement rappelée, il nous paraît bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs la biographie de l'homme politique dont la brusque disparition provoqua tant de regrets dans les rangs des républicains.

Charles de Verninac naquit à Rochechouart, le 18 mai 1841, mais sa jeunesse s'écoula dans le département du Lot, pays d'origine de sa famille, dont quelques membres remplirent avec notoriété de hautes fonctions.

Après de solides études il obtint le grade de docteur en droit et se fit inscrire au barreau de Gourdon ; mais il plaida rarement, demeurant presque toujours dans ses propriétés où il s'adonnait passionnément à l'agriculture.

Ami et défenseur des humbles, des paysans surtout, il acquit vite leur estime et en 1870, au renouvellement cantonal il fut élu par le canton de Vayrac, conseiller général, mandat que depuis, sans interruption, il conserva jusqu'à ce jour.

De cette époque 1870, datent ses premiers succès électoraux, son entrée dans la carrière politique.

Dès la première heure, malgré la vive opposition qu'il rencontra au sein même de son aristocratique famille, Charles de Verninac se posa carrément en démocrate convaincu et lutta pour les principes républicains que défendait, que faisait triompher à Paris Léon Gambetta. La représentation à la Chambre du département du Lot était, à cette époque, on s'en souvient, nulle et réactionnaire ; c'étaient les Murat, de Valon, Dufour, etc., que les électeurs bouapartistes du Lot, envoyaient à chaque législature siéger dans les assemblées politiques. M. de Verninac résolut de les abattre : il se présenta contre eux à chaque élection ; battu plusieurs fois, il n'abandonna pas la lutte, et enfin, en 1883, il était élu sénateur en remplacement de M. Roques, décédé.

Depuis, il fut constamment réélu, et la mort seule l'arracha à jamais du poste où les électeurs du Lot l'auraient toujours maintenu.

Charles de Verninac fut, durant ces 30 ans de vie politique, l'adversaire résolu de la réaction ; par son opiniâtreté, par son autorité il parvint à chasser des diverses représentations, municipales, cantonales, législatives, sénatoriales, les éléments cléricals et césariens qui semblaient devoir toujours diriger notre département.

On sait en effet le grand rôle qu'il a joué au sein de l'assemblée départementale. Travailleur infatigable, s'occupant de toutes les questions qui intéressent notre département agricole ; il acquit peu à peu auprès de ses collègues une considération méritée et en 1891, il fut élu président du Conseil général du Lot.

On sait la part active et intelligente qu'il prit aux travaux de cette assemblée et on sait aussi avec quelle autorité il en présidait les séances.

Par ses connaissances profondes sur toutes les questions soumises aux conseillers généraux, il émettait des avis qui étaient des décisions, et dans les discussions même animées, il savait conserver toujours cette dignité, cette courtoisie, cette affabilité, qui faisaient de lui le maître écouté et respecté.

Au Sénat, Charles de Verninac se fit remarquer tout de suite par son intelligence, par son travail et par la connaissance approfondie qu'il avait des questions agricoles, militaires et financières.

Défenseur résolu des principes républicains contre toute manifestation réactionnaire, cléricalle, il fut l'un des fondateurs de la gauche démocratique dont il a été le président.

Rapporteur des projets de loi sur les récidivistes et sur les boissons, sa compétence, l'exposé lumineux de ses travaux sur ces grandes questions, le placèrent en évidence de ses collègues qui l'éurent à plusieurs reprises membre de la grande commission de l'armée et vice-président du Sénat.

Ami personnel de M. Léon Bourgeois, Charles de Verninac avait été choisi pour entrer dans une combinaison ministérielle où l'élément radical dominait.

Son talent, ses connaissances l'avaient désigné depuis longtemps pour un tel honneur ; il n'accepta pas.

Le Gouvernement l'avait nommé commandeur du mérite agricole.

C'est devant un public nombreux, — et qui l'eût été davantage si les dimensions restreintes de la cour d'honneur de la Préfecture l'avaient permis, — qu'a lieu l'inauguration du Buste de De Verninac.

Le temps nous manque, devant le travail énorme qui nous réchoit à cette heure, pour donner des détails, intéressants évidemment, mais que nous devons forcément négliger.

Mentionnons simplement comme représentant la famille : Mme Malvy et Mlle de Verninac, filles de l'ancien sénateur du Lot et M. Malvy, son gendre, chef adjoint du Cabinet du ministre de la marine.

M. le préfet prononce tout d'abord les paroles suivantes, vivement applaudi à plusieurs reprises.

Discours de M. le Préfet

M. LE MINISTRE, MESSIEURS,

Il y a deux ans et demi, un deuil cruel frappait soudainement le département tout entier.

M. Charles de Verninac, vice-président du Sénat, président du Conseil général du Lot, venait de mourir sur le champ de bataille politique où, depuis de longues années, il lutta vaillamment pour la cause de la République.

Il avait laissé au cœur de ses amis et de ses collègues de si excellents souvenirs ; il avait rendu de si nombreux services et sa personnalité était en même temps si affable et si haute que le Conseil général crut devoir perpétuer, d'une façon réelle, sa mémoire.

Dans la séance du 20 août qui suivit sa mort, l'Assemblée départementale, d'un accord unanime, décida l'acquisition d'un buste en marbre et me chargea d'en confier l'exécution à un artiste de talent.

Je n'eus pas de peine à découvrir M. Boverie qui était déjà l'auteur de la statue de l'Amiral de Verninac St-Maur, élevée à Souillac et qui se trouvait tout désigné, par ses relations avec

La famille de Verninac et sa réputation justifiée de statuaire pour remplir cet office.

Le ciseau de M. Boverie a su reproduire avec cette perfection rare la physionomie si personnelle, l'homme que nous regretterons toujours.

Grâce à lui, le Département est assuré qu'un souvenir durable demeurera ici du concitoyen éminent que nous avons tous aimé.

Le nom et l'image de M. Charles de Verninac s'ajouteront à la phalange déjà nombreuses de ceux qui, à des titres si divers, ont illustré le Quercy.

L'attrait bienveillant de toute sa personne et le charme particulier de son intelligence alerte et vigoureuse sont à jamais fixés sur ce marbre.

C'est avec une émotion profonde que j'en fais la remise au département, en adressant un su prême hommage de gratitude à M. de Verninac qui m'honora de sa confiance et de sa précieuse amitié.

M. Pauliac, président du Conseil Général, prend ensuite la parole en ces termes : (son discours est plusieurs reprises, couvert d'applaudissements).

Discours de M. Pauliac

MONSIEUR LE MINISTRE,

Lorsque le Conseil général du Lot a décidé d'honorer et perpétuer la mémoire de son regretté président de Verninac en érigeant un buste dans la Préfecture à côté de celui des grands personnages qui ont été la gloire de notre département il ne prévoyait pas les heureuses coïncidences qui grandissent par votre présence la pieuse cérémonie d'aujourd'hui.

Il se trouve qu'un Ministre de la marine inaugure le buste du neveu de l'amiral de Verninac St-Maur qui fut aussi Ministre de la marine, qu'un Ministre, auquel l'opinion attache l'épithète de « réformateur », inaugure le buste du grand parlementaire qui, à chaque instant de sa vie, dans notre pays, au sein du Conseil général, au Sénat, a demandé et par ses efforts cherché à faire aboutir les réformes qu'il croyait légitimement dues à la démocratie et nécessaires à la prospérité de la République.

Monsieur le Ministre, le Conseil général du Lot vous adresse l'expression de sa plus vive gratitude.

MONSIEUR LE PRÉFET,

En recevant de vous l'œuvre d'art qui lui tenait tant à cœur, le Conseil général par ma voix vous exprime toute sa reconnaissance pour la sollicitude que vous avez apportée à l'exécution de la pieuse mission qu'il vous avait confiée. Elle n'a pas été seulement celle d'un Préfet exécutant les décisions d'un Conseil général, mais de plus celle de l'ami qui veille à la mémoire de l'ami commun.

Le Conseil général adresse aussi ses félicitations et ses remerciements à l'éminent statuaire que nous avons choisi tant à cause de son mérite que parce qu'il était de l'intimité de celui dont nous voulions graver les traits sur le marbre. Il est heureux de constater, M. Boverie, que vous avez mis dans cette œuvre avec le talent d'un grand artiste tout le cœur d'un ami.

MESDAMES, MESSIEURS,

Quelle que impérieuse que soit l'usage de retracer la vie d'un homme dont on assure la mémoire par un monument quelconque, je mériterais les reproches de la plupart d'entre vous si j'en traçais dans bien des détails cependant intéressants.

On peut dire en effet sans injustice que personne dans notre département n'était plus connu que de Verninac.

Il naquit en 1841 à Rochechouart. Son père avait été longtemps député et l'honneur de la magistrature de la Corrèze. Son oncle l'amiral de Verninac fut Ministre de la marine et représentant en 1848.

Après de brillantes études secondaires il opta pour la Faculté de Droit.

Licencié, bientôt docteur en droit, il préparait l'agrégation et il eut peut-être brillé dans une chaire de nos facultés.

Mais la mort inattendue de son père et la conscience de devoirs politiques à remplir le ramènèrent à Croze.

La possession d'un titre de noblesse et d'un beau château sont souvent un lien suffisant pour retenir un esprit ordinaire aux idées du passé.

Mais tout cela fut impuissant pour retenir un instant de Verninac qui par le tempérament, par ses études historiques et philosophiques, par les leçons de sa famille était épris d'idées de liberté, de justice sociale, de générosité pour les humbles, et qui sentait que seul le régime républicain pouvait en assurer la réalisation.

A ce moment l'empire abusait des restes de son omnipotence. Sans prévoir les désastres de 70, les esprits clairvoyants craignaient pour l'avenir. Mais notre pays sous de hautes influences restait attaché à ce régime. En 1869 un siège de Conseiller général fut vacant à Vayrac. De Verninac fut candidat et arbora le drapeau républicain. Il fut combattu comme un ennemi d'avenir qu'on entrevoyait, et comme l'administration impériale combattait ses adversaires. Mais il fut élu.

Arrivé au sein d'une Assemblée qui pouvait mesurer sa valeur il y jona immédiatement un rôle et devint le leader de l'opposition.

Au dehors des républicains de l'arrondissement de Gourdon — et il y en avait d'excellents — virent en lui leur champion.

Avec sa connaissance du pays et des hommes, il comprenait très bien que même après 1870 la majorité resterait fidèle au député bonapartiste, mais il n'hésita pas à livrer son nom et entra dans la lutte. Il fut battu mais ne désarma pas.

En attendant, lui qui préférait aux autres noblesses celles de l'étude, du travail, du mérite personnel, faisait succéder à ses brillantes études théoriques des travaux pratiques. Souvent consulté comme juriconsulte, il éclairait facilement les questions obscures, mais préférant les conciliations aux plaidoiries stériles, ennemi de ces frais de justice dont la réduction a alimenté tant de programmes, il obtenait la présence des deux parties et souvent les renvoyait réconciliés.

D'un autre côté, il réorganisait ses belles propriétés où l'œil du maître avait manqué longtemps et qui s'en ressentaient. Quoique l'agriculture soit une science surtout expérimentale, guidé par sa haute intelligence et des études nouvelles il fit la guerre la plus heureuse à la routine.

Ses terres, ses vignes, devinrent autant de champs de démonstrations où le voisinage trouva les meilleures leçons de choses.

Il servait en même temps l'idée républicaine sur tous les points du département et la faisait aimer.

Il arriva enfin un moment où furent reconnus à la fois la supériorité du juriconsulte celle de l'agriculteur, celle de l'homme politique surtout. — La semence républicaine avait germé; elle porta ses fruits.

En 1883, les délégués sénatoriaux l'envoyèrent au Sénat.

Dès lors son rôle politique s'élargit. Notre représentation au Sénat était républicaine; avec le concours de son collègue et de ses amis, il dota le département d'une représentation exclusivement républicaine à la Chambre des Députés, et en très grande majorité républicaine au Conseil général.

Au Sénat, il contribua à fonder le groupe de la gauche démocratique et il en devint un des premiers et des plus distingués présidents.

A la mort de notre éminent président Cambres, il est nommé président du Conseil général.

Enfin, il est élu par trois fois président du Sénat. Les amis ne croyaient pas téméraire d'espérer pour lui de plus hautes destinées lorsque tout à coup retentit la terrible nouvelle : « De Verninac est mort ! »

La mort en effet venait de le frapper subitement, encore dans la lutte, dans une réunion électorale.

Si nous sommes particulièrement enclins à des sentiments d'admiration pour le héros mort au champ d'honneur, en pleine victoire, au milieu de l'épanouissement de sa vigueur intellectuelle et physique, combien sommes-nous fondés à accuser le destin aveugle frappant brutalement l'homme et son pays.

La mort a eu ici un raffinement de cruauté en enlevant de Verninac au moment où il recueillait la récompense d'une vie de lutte et d'abnégation, au moment où sa fortune, qu'il avait si libéralement traitée, était non moins libéralement consolidée, au moment où il allait assurer le bonheur de ses enfants auxquels il a transmis les trésors de son intelligence et de son cœur avec le plus bel héritage de considération et de sympathie qu'il soit raisonnable de rêver.

Si maintenant le critique analyse cette brillante carrière, il en trouve facilement les causes.

De Verninac était supérieurement doué. Il savait beaucoup et travaillait beaucoup même aux dépens de sa santé.

Sa parole nette, précise, distinguée comme sa personne, toujours dictée par le sens le plus droit et la plus exquise finesse en faisait un orateur aimable et puissant.

Au Conseil général vous l'avez admiré trouvant le mot juste, la note vraie, même dans les discussions les plus vives.

Si au Sénat il n'abusait pas de la tribune, parce qu'il savait que le Sénat aime surtout l'utile dans le discours, il n'y jouait pas un rôle moins important.

Que de fois je l'ai vu dans les réunions de groupes ou de commissions où se prépare simplement le bon travail, apporter d'un mot l'observation juste, la solution à adopter.

Et chez lui, les qualités du cœur et du caractère ne le cédaient en rien à celles de l'esprit.

La cordialité et la sûreté de ses relations pour ses amis, sa courtoisie pour ses adversaires, qui en faisaient un des plus parlementaires parmi les parlementaires, sa fidélité aux principes qui ont été la règle immuable de toute sa vie, son désintéressement, son dévouement actif aux intérêts qu'il représentait ne pouvaient que lui donner la plus efficace autorité.

Aussi a-t-il été véritablement l'éducateur politique du département.

Sans avoir eu l'occasion de se signaler par une de ces actions d'éclat que la fortune réserve à ses favoris, on peut affirmer qu'aucun homme n'a fait sur notre pays une empreinte plus profonde et plus bienfaisante et qu'il a ajouté une belle page à l'histoire déjà brillante des de Verninac et à celle de notre pays.

Le département remplit un pieux devoir de reconnaissance en assurant sa mémoire par ce buste.

Mais le marbre nous conserve les traits de notre chef politique, il nous reste à nous, ses amis, de faire vivre son œuvre avec sa discipline, sa droiture politique, son énergie dans l'action républicaine.

M. Pelletan se lève enfin. Une longue ovation le salue. Ce n'est que très brièvement que nous rapporterons ses paroles, faute de temps et de place. Le ministre d'ailleurs ayant l'habitude d'improviser ses meilleurs discours.

Il se déclare tout heureux d'abord d'être appelé à présider cette inauguration.

Verninac était de ces hommes qui par la loyauté et la solidité de leurs convictions attireraient à eux une région tout entière. C'était du bon travail. De tous les propagateurs de l'idée démocratique, il n'en est pas auxquels la République doit plus de reconnaissance.

Aujourd'hui la République est incontestée, mais il n'est pas inutile de se rappeler les temps héroïques où la lutte était de tous les jours, où les souffrances tenaient lieu de faveur. Alors cette forme de gouvernement était un idéal des plus purs. Continuations de la défiance de la corruption (Vifs applaudissements).

De Verninac, plus que personne, avait à rompre avec des traditions et des souvenirs de famille; par amour pour la démocratie, il n'a pas hésité. Que d'efforts lents, continus, il a fallu à ce vaillant pour conquérir à la République les populations rurales. A Paris, où nous luttons, nous sentions la victoire certaine et notre enthousiasme en était accru, mais dans les campagnes, où les autorités pouvaient tout se permettre impunément et en usaient, c'était un véritable fanatisme contre les défenseurs des idées modernes. Il fallait des convictions bien profondes, une intrépidité à toute épreuve pour poursuivre la lutte, il fallait surtout son esprit politique et son grand sang-froid pour arriver à la victoire et cette victoire vint enfin.

Telle fut la première œuvre de De Verninac (applaudissements) depuis, il n'a pas cessé la lutte une seule minute.

Au 24 mai, au 16 mai, pendant l'aventure boulangiste, toujours son œil clair a percé à jour la duplicité réactionnaire, toujours il fut fidèle au principe, au drapeau (applaudissements prolongés) et les honneurs si éminents que lui conféra le Sénat furent une récompense très méritée. N'est-ce pas lui qui fonda au Luxembourg ce groupe de républicains éprouvés qui voulaient que l'expression « République » ne fut pas un vain mot, et vous savez que c'est à ce groupe qu'on doit l'union actuelle qui doit assurer le succès.

Néanmoins de Verninac fut un modeste, mais il ne faut pas que la démocratie l'oublie.

Je n'ai pas à parler de l'homme privé, tout le monde connaît ici ses vertus domestiques, quant à l'homme politique la démocratie républicaine du Lot a bien fait de perpétuer par une image durable, une des figures les plus éclairées de ce temps. Je suis de ceux qui pensent que dans une démocratie les statues doivent être nombreuses et que les générations nouvelles doivent apprendre d'elles la notion de l'idéal et de la récompense qui parfois suit l'effort.

C'est à ce titre que le Ministre salue la mémoire de cet homme de bien dont la vie fut tout entière consacrée au triomphe des idées démocratiques.

Les Décorés

Le ministre déclare qu'il lui reste une tâche bien agréable à remplir, celle de remettre des décorations.

Sont nommés :

Officier de l'Instruction publique :

M. Vicart Sous-Préfet de Gourdon ; M.

Officiers d'Académie :

M^{me} Ségala, Directrice de l'école primaire supérieure de Saint-Céré.

MM. Vila, Receveur principal des postes à Cahors ;

Teyssonnières, contrôleur des mines.

Tassart, conseiller municipal.

Bourgeois, conducteur des ponts et chaussées.

Cayrac, conducteur des ponts et chaussées.

Pilat, maire de Pradines.

Molinié, commis des Postes et Télégraphes.

Marty, secrétaire de l'Académie.

Longpuech, juge de paix de Cajarc.

Landé, instituteur en retraite.

Lacroix, percepteur à Duravel.

Escudé, chef de l'harmonie de Figeac.

Gaston Robert, Président de la société littéraire et artistique du Lot,

Officier du Mérite agricole

M. Pagès, vétérinaire.

Chevalier du Mérite Agricole

MM. Bouscat, maire de Villesègue.

Garrigues, maire de Tour-de-Faure.

A la mairie

Au moment où nous mettons sous presse une ovation grandiose au ministre a lieu à la mairie. Des discours sont prononcés par : MM. Costes, maire ; Labrousse et Roland, sénateurs et Bourrat, député.

Comme l'écrivait hier notre aimable confrère du *Réformateur* : Pelletan est en train de se convaincre qu'à Cahors « il est bien dans le Midi » !!!!!!!

Mardi, nous donnerons le compte-rendu des fêtes de ce soir et des fêtes de Gourdon Souillac et Vayrac.

A. C. & L. B.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 22

La Belle Émouleuse

PAR G. VAUDAN

VII

Beaucoup de bruit pour rien

Et voilà pourquoi un grand découragement l'avait saisi au lendemain de son entrevue avec Mariette, découragement coupé de leurs d'espérance, parce qu'il se savait aimé.

Il avait tellement peur d'affronter la lutte qu'il avait préféré demeurer dans cet état d'hésitation et de doute, car il craignait d'assister trop vite à la fin de ses rêves.

Il fallut une circonstance — un simple bruit d'atelier — pour le tirer de cette sorte d'apathe et le pousser en avant, à la conquête de la belle émouleuse

Un écho de ce bruit arriva comme par hasard, jusqu'à lui.

On venait en effet de racoler parmi les polisseurs que Mariette était sur le point de se marier.

La nouvelle lui fut apportée par le contre-maître de l'usine, un matin tandis qu'ils dressaient ensemble l'état des absences de la semaine.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

maine. Tout en écrivant des noms et des chiffres. Félix ne put s'empêcher de remarquer :

— Il me semble que le fils Moronde a des absences moins fréquentes ; il est même devenu un des émouleurs les plus réguliers de l'usine.

— Ça, c'est bien vrai, patron. C'est probablement rapport à son mariage.

— Ah ! Oui ! En effet !... Et ça marche toujours, ce mariage avec la fille de cet huissier.

— Il s'agit bien maintenant de cela !

— Comment ! Il ne songe plus au mariage ?

— Que si. Mais pas à celui-là !

— Un changement d'idée, alors ?

— Un changement d'idée et de goût ! Et ma foi, il faut avouer que cette fois il n'a pas trop mal choisi.

— Et qui donc ?

— Il a tout simplement jeté les yeux sur notre belle émouleuse.

Félix tressaillit ; une pâleur livide gagna son front. Heureusement le contre-maître ne s'aperçut de rien, ne pouvait rien voir, puisque le jeune homme avait la tête penchée sur ses papiers.

Même, l'ouvrier continua, donna des explications sur cet événement qui avait mis l'atelier en rumeur, tandis que Félix écoutait, sans rien entendre pourtant, machinalement, les doigts crispés sur son crayon.

— Oui, la belle émouleuse a produit sur Antoine un curieux effet. Il est vrai que ça n'a rien d'étonnant et je connais beaucoup de nos

émouleurs qui, s'ils osaient parler... Mais, voilà ! ils n'osent pas.

Tout de même, c'est bien dommage qu'elle tombe entre les mains de ce garçon-là. Un si joli brin de fille, si douce, si aimable, si simple, si polie, un vrai bijou, là !... Enfin, ils sentent parents, cousin et cousine.

Au fond, ça se comprend qu'ils s'aiment et qu'ils veuillent faire ménage ensemble.

Aussi ça m'étonnait beaucoup de le voir si complètement changé. Il ne boit plus, il ne daigne même pas « faire quatre heures » comme les autres, il travaille avec entrain.

C'est étonnant comme une jolie fille vous retourne un homme. Hein ! C'est-il pas vrai patron ?

Félix répondit mollement :

— Oui, c'est drôle, c'est très drôle en effet..

Voyons, si nous continuons notre travail.

Ils firent comme ils disaient.

Mais les nous, les chiffres dansaient sous les yeux du jeune homme une danse fantastique.

Cette nouvelle l'avait anéanti, lui avait ôté en un instant, toute conscience des choses. Il lui semblait qu'il devenait fou, tant sa cervelle bouillonnait sous son crâne.

Il eut un soupir de soulagement quand le contre-maître quitta son bureau.

Alors, il se leva.

Il était livide, effrayant.

Était-ce possible, cette histoire que cet homme venait de lui débiter avec une indifférence presque goguenarde.

Était-ce possible ?

Et pourquoi non ? Quels obstacles s'opposaient à l'union de Mariette et d'Antoine ? Pauvres tous deux, émouleurs tous les deux, est-ce qu'ils ne pouvaient unir ensemble leur existence qui était pareille ? Et puis ils étaient cousins.

Machinalement, il sifflota entre ses lèvres ce refrain de ronde populaire :

Ne sommes-nous pas cousin cousin

Ne sommes-nous pas cousins germains

Il poussa un éclat de rire sinistre.

— Je suis fou !... Ma tête éclate !... Je suis fou ! Ou bien je rêve !... Mais non, c'est bien l'exacte vérité !...

— Non, ce n'est pas possible ! murmurait-il en se promenant dans son étroit bureau.

Ce n'est pas possible qu'il l'épouse. Lui ! Quand d'un mot je pourrais l'envoyer au baignoire ! Ai-je été naïf ! Naïf et bête et stupide ! Triple buse ! Et voilà le résultat de mon indulgence !

Voilà l'effet de ma générosité ! Il est jol ! Lui à Mariette ! le démon uni à l'ange ! Mais c'est tout bonnement monstrueux.

Et je n'empêcherai pas ça, moi ? Et je ne me défendrai pas ? Et je me la laisserai arracher ? Sans lutte ? Merci.

Car elle ne l'aime pas, elle ne peut aimer ce voyou, elle ne va pas se condamner de gâter de cœur, à une vie de galère !... Encore, si c'était un autre ! Mais lui Antoine Moronde. Allons donc !

Maintenant le sang-froid lui revenait.

(A suivre.)

Le directeur gérant : A. COUSSLANT.